

SIVU PISCINE - SAUJON

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2020

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2020 s'équilibre ainsi qu'il suit, dans le respect des orientations budgétaires présentées lors de la dernière séance du Comité Syndical.

Vue d'ensemble

	Section	Projet BP 2020
SIVU	Fonctionnement	596 008,99 €
	Investissement	2 557,96 €
	Total	598 566,95 €

Section de fonctionnement

Les dépenses

Le chapitre 011 « Charges à caractère général »

Les charges se stabilisent à 170 250,00 € contre 169 870,00 € au budget primitif 2019. Ce chapitre comprend les charges courantes en eau, gaz, électricité et produits d'entretien.

Le chapitre 012 « Charges de personnel »

Les charges de personnel sont établies à 409 100,00 € contre 414 600,00 € en 2019 soit une baisse de 1,34%. La différence est due au renouvellement d'un personnel en fin de carrière qui a fait valoir ses droits à la retraite courant 2019.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Le montant des charges de gestion courante s'établit à 12 655,00 € et correspond aux différentes analyses obligatoires de l'eau et de l'air du bassin.

Les recettes

Les recettes (hors reports) en 2020 s'élèvent à 544 745,00 € au lieu de 565 215,00 € en 2019 soit une baisse de 3,63 %. Ceci s'explique par la baisse de la participation de la commune de Saujon due au meilleur résultat en 2019.

Section d'investissement

Les dépenses et les recettes

Pour 2020, il est proposé le renouvellement d'un poste informatique, financé en recettes par les amortissements et l'excédent 2019.